



PRÉFET DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 septembre 2023

Carte nationale d'identité et passeport : bilan du plan d'urgence visant à réduire les délais de rendez-vous

Ouvert le 19 juin dernier dans le cadre du plan d'urgence visant à réduire les délais de délivrance de cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports, le centre temporaire d'accueil de Gradignan ferme ses portes ce vendredi 15 septembre 2023.

La mobilisation de la ville de Gradignan a fortement contribué à réduire les délais de délivrance des CNI et des passeports en Gironde. A l'appui d'une équipe de 18 personnes et 10 dispositifs de recueil, le centre temporaire de Gradignan a permis de recueillir plus de 6 500 demandes et de proposer des rendez-vous sous 24 à 48 heures.

L'amélioration des modalités de recueil des demandes de CNI et passeports en Gironde a également été favorisée par la mobilisation des communes volontaires pour accueillir un ou plusieurs dispositifs de recueil, la hausse de l'accompagnement financier de l'État auprès des communes équipées, par l'augmentation des créneaux de rendez-vous proposés aux usagers et par l'utilisation du moteur de recherche de rendez-vous développé par l'État (<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>).

Ainsi, au 31 août 2023, 262 013 demandes ont été déposées dans le département, soit une hausse de 37 % par rapport à la même période en 2022. Le délai moyen pour l'obtention d'un rendez-vous est désormais de 20 jours en moyenne, contre 43 jours l'année dernière.

Le maillage territorial de la Gironde a été doublé : à ce jour, 85 communes sont équipées ou en voie de l'être contre 44 l'année passée, ce qui représente 136 dispositifs de recueil (carte en annexe).

L'État et ses partenaires poursuivront leurs efforts afin d'assurer, sur l'ensemble du territoire de la Gironde, des délais de prise de rendez-vous réduits.